

Montréal, le 23 avril 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e André Turmel
Fasken
800, rue du Square Victoria
Bureau 3700,
C.P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9

**Objet : Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures relatives
à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Dossier de la Régie : R-4008-2017**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance de ce jour requérant un délai additionnel pour le dépôt de l'argumentaire de la FCEI dans le cadre du dossier susmentionné.

Tel qu'indiqué au procureur de l'UMQ la semaine dernière, la Régie doit tenir compte du calendrier réglementaire.

En conséquence, la Régie accepte de reporter la date prévue pour le dépôt de ce document **jusqu'au 24 avril 2019 à 12 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml